

Grand Bellevue

NANTES . SAINT-HERBLAIN



LA RÉPONSE DES COLLECTIVITÉS

Grand Bellevue

Création d'une Maison de santé pluriprofessionnelle

1- LA DÉMARCHE

La Ville de Nantes observe des inégalités de santé entre les habitants des quartiers prioritaires et les autres Nantais, et ce dès l'enfance. Une enquête réalisée en 2012 sur le quartier Bellevue a notamment permis de constater que de nombreux habitants rencontraient des obstacles pour se soigner (notamment financiers), qu'ils ne connaissaient pas toujours leurs droits (couverture maladie), et pouvaient avoir besoin d'aide pour réaliser les démarches administratives. Les évolutions observées concernant la démographie médicale sur le quartier (départs en retraite...) ont également conduit la Ville de Nantes à y favoriser l'installation de professionnels de santé, et à développer des dynamiques de collaboration avec les habitant-es et les acteurs de la prévention, pour améliorer l'accès aux soins de proximité, l'information et l'accompagnement des personnes.

Dans ce contexte, une Maison de santé pluriprofessionnelle (MSPP) est en projet sur le quartier grand Bellevue, sur le secteur des Lauriers, dans le cadre de la démarche de renouvellement urbain du Projet Grand Bellevue. Les professionnels de santé libéraux du quartier, regroupés au sein d'une association, se sont tournés vers la Ville de Nantes pour les aider dans le développement de cet équipement. La création d'une Maison de santé sur Bellevue est soutenue par les élus afin de répondre aux enjeux d'inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé identifiés.

Si cet équipement est avant tout un lieu de soins, il n'est pas envisagé comme une maison médicale, mais bien comme un **lieu qui doit permettre à chacun d'améliorer ou préserver sa santé au quotidien**. Les professionnels de santé libéraux ont rédigé un projet de santé, qui explique comment ils souhaitent favoriser l'accès à la prévention et aux soins pour les habitants du quartier qui en sont le plus éloignés.

La future Maison de santé hébergera différents professionnels de santé, avec l'objectif de favoriser les échanges autour de la santé, ainsi que le développement d'actions de prévention à l'échelle du quartier.

Pour réaliser ce projet, la Ville de Nantes a souhaité mettre en place une Évaluation d'Impact en Santé (EIS), la première sur la région. Il s'agit de voir comment réglementations ou projets peuvent impacter la santé et le bien-être des habitants. Elle a bénéficié d'un cofinancement de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire.

La participation des habitants du quartier ainsi que des ressources locales a été centrale, pour définir un modèle de Maison de santé qui réponde au plus près aux besoins de chacun-e.

Dans le cadre de cette EIS, les participant-es ont été amenés à débattre autour des thématiques suivantes :

- la création d'un bâtiment de services (« bâtiment central ») intégrant tout ou partie des professionnels de santé impliqués dans le projet, et possiblement d'autres services ;
- la structuration d'une coordination d'offres de santé et de prévention sur le grand quartier ;
- et l'articulation avec la reconfiguration du grand quartier dans le cadre du Projet Grand Bellevue.

2- PARTICIPANT-ES – MODALITÉS DE TRAVAIL - CALENDRIER

Il a été choisi de proposer plusieurs espaces de participation pour que les futurs usagers/habitants du quartier puissent exprimer leurs points de vue aux différentes phases de la démarche.

80 personnes ont participé aux échanges, sous diverses formes :

Un *atelier partenarial* s'est réuni trois fois en mars et avril 2016 pour identifier les impacts et élaborer des recommandations, présentées aux élus en septembre 2016. Ce groupe de travail était composé d'une quinzaine de participants en moyenne, associant professionnels, habitants du quartier, associations, institutions impliquées (ARS, collectivités).

Les membres de l'*atelier permanent* du Grand Bellevue¹ ont été mobilisés à travers trois modalités complémentaires :

- Présence de deux à trois membres volontaires dans le cadre de l'atelier partenarial.
- Participation d'une vingtaine de membres lors d'une réunion de l'atelier permanent (21 avril 2016) dédiée à l'EIS.
- Retour par écrit à un questionnaire diffusé aux membres non présents à cette réunion, permettant de réagir à des premières pistes de recommandations.

Enfin, il a été pris en compte les apports d'une démarche engagée en parallèle (1^{er} semestre 2016), qui a permis de mobiliser des publics plus éloignés de la participation, avec la tenue de 4 « groupes santé » animés selon la méthode du croisement du savoir et des pratiques, réunissant au total 33 habitants du quartier avec des profils variés.

3- RÉPONSE ET ENGAGEMENTS DES COLLECTIVITÉS

Les Villes de Nantes, Saint-Herblain et Nantes Métropole remercient l'ensemble des contributrices et des contributeurs qui se sont investi-e-s dans les différentes phases de la démarche pour leur temps, leurs idées et leurs propositions. Ces contributions ont alimenté la réflexion des directions municipales et métropolitaines, et ont permis de co-construire un **modèle de Maison de santé, qui réponde au plus près aux besoins de chacun-e.**

Les recommandations issues de l'Évaluation d'impact en santé permettent de nourrir les études en cours sur l'équipement (étude de programmation, intégration de l'équipement dans le Projet Grand Bellevue...). Les collectivités seront donc vigilantes à réunir les éléments suivants, autour de trois grands enjeux :

1 L'atelier permanent est le lieu d'échange et de réflexion du projet « Grand Bellevue », ouvert aux habitants et acteurs du territoire concernés par le devenir du secteur. Comptant plus d'une centaine de membres inscrits, l'atelier permanent se réunit plusieurs fois par an pour débattre de projets sectoriels ou thématiques concernant le PGB.

1^{er} enjeu : conception et usages de la Maison de santé

1. **Une Maison de santé attractive pour les professionnels de santé et tous les habitants** : les services de la ville de Nantes et de Nantes Métropole ont comme objectif de réaliser un équipement qui sera un point de repère du quartier, tant au niveau esthétique qu'environnemental. La facilitation de l'accès dépendra notamment des entrées principales et secondaires, ainsi que de l'accueil. La question de l'offre médicale est quant à elle en lien avec le projet de santé rédigé par les libéraux. Par contre, certaines spécialités « rares », du fait du coût à envisager, ne pourront *a priori* pas intégrer le dispositif (l'exemple d'un cabinet de radiologie). Dans ces cas précis, la Ville sera susceptible d'accompagner les professionnels dans la recherche de locaux en proximité.

2. **Des activités diversifiées tout en assurant la confidentialité** : la Maison de santé proposera bien sûr une offre de soins, mais également des activités en lien avec la santé globale (prévention, bien-être...) et l'accès aux droits. Les collectivités actent l'importance d'un guichet unique d'accueil pour ces activités plurielles, ainsi qu'une délimitation spatiale nette des différents services et de leurs espaces associés.

3. **Sécurité** : applicable aussi bien aux usagers qu'aux professionnels, la sécurisation des entrées et du stationnement sera travaillée en amont avec le programmiste, permettant d'émettre des recommandations en matière de sécurité. L'établissement d'une feuille de route avec les Médiateurs de quartier pour programmer leurs passages sera également possible, une fois les professionnels installés.

4. **L'accessibilité pour tous les publics** : la signalétique directionnelle étant un élément de lecture indispensable, il est prévu l'utilisation d'une signalétique adaptée à tous-tes (pictogrammes symbolisant les usages, harmonie graphique, codes couleurs).

5. **Une offre de garde d'enfants temporaire pendant les activités proposées à la Maison de santé** : le secteur de la petite enfance comporte des obligations et contraintes dont doit tenir compte la mise en place d'un mode de garde collectif. Il est notamment impossible d'accueillir des enfants que nous ne connaissons pas à la fois pour des raisons administratives et de sécurité. En revanche, pour les enfants non scolarisés, la Ville de Nantes dispose sur le quartier d'accueils occasionnels qui peuvent accueillir sans contrat des enfants : soit sans réservation (risque néanmoins qu'il n'y ait pas de places), soit avec réservation (cohérent si rendez-vous médical ou activité collective). La Ville de Nantes peut donc répondre aux besoins si la famille est connue et l'enfant vient de temps en temps, avec une attention plus grande à l'expression des familles et la réservation de places sur les créneaux des activités santé identifiées. D'autres pistes de réflexion ont aussi été avancées, comme l'intervention d'une structure extérieure par exemple. La Ville s'engage à poursuivre la recherche de solutions adaptées avec des personnes concernées par ce problème.

2^{ème} enjeu : environnement de la Maison de santé

1. **Un environnement valorisant et répondant à différents besoins** : l'ambiance végétale et le cadre vert seront privilégiés. Des jeux pour les enfants sont aussi en projet sur le futur square des Lauriers.

2. **Un équipement accessible pour les piétons et cyclistes, et à proximité du tramway** : les déplacements actifs (marche, vélo) seront privilégiés, en cohérence avec le Projet Grand Bellevue. Des lieux de pause (pour s'asseoir) sur les cheminements vers la Maison de santé sont à étudier.

3. **Des parcours « santé » et « nutrition » à proximité** : plusieurs projets constituent des réponses à ces recommandations. Ainsi, le projet urbain avec la trame verte qui passe par Jamet (« tables gourmandes »), et le projet sur l'espace vert de la Meta, qui devrait être réhabilité pour 2019 (jeux, table, vergers), incluant un travail avec les enfants en amont. Également, le développement de la pratique sportive, à proximité de la MSPP et avec indications signalétiques, peut être rattachée à l'offre de nouvelles pratiques physiques et sportives libres sur l'espace public et dans les parcs et jardins, portée par la Ville de Nantes.

3^{ème} enjeu : un équipement pour améliorer ou préserver ma santé au quotidien

1. **Un lieu ressources sur les activités liées au bien-être et à la prévention (dont la promotion de l'activité physique)** : les liens avec d'autres équipements ou structures (éco-appart', futur complexe sportif boulevard Romanet, Carré des services, Maison des habitants et du citoyen, etc.) ainsi qu'avec des associations du grand quartier seront privilégiés, en visant la complémentarité et en direction de publics cibles (seniors...). L'objectif sera alors de repenser l'écoute des besoins des habitants grâce à la proximité

de la Maison de santé. Pour la thématique nutrition, le Réseau local de santé, animé par la Ville de Nantes, sera l'interlocuteur prioritaire. D'ailleurs, certaines activités peuvent nécessiter du matériel et des espaces spécifiques (par exemple une cuisine adaptée à la pédagogie, en cohérence avec l'offre déjà existante). D'autres thématiques de prévention pourront également être développées avec la participation des habitants.

2. Encouragement et développement de projets d'agriculture urbaine à l'échelle du Grand Bellevue, par et pour les habitants : une agriculture urbaine par et pour les habitants passe par les jardins familiaux (il y en a 30 sur Jamet). En revanche, une agriculture urbaine professionnelle est compliquée, du fait des contraintes liées à la production (passage de tracteur etc.).

3. Lieu d'orientation vers les équipements, activités associatives, et services du quartier : la cohérence/complémentarité de l'offre des équipements du Grand Bellevue est un travail déjà engagé, par exemple avec une sensibilisation commune aux agents d'accueil pour assurer un rôle de médiation sur les offres estivales ou sur les portes-ouvertes des équipements. La Maison de santé devra intégrer ce réseau, en s'appuyant notamment sur le Réseau local de santé. La Ville entend donc poursuivre cette dynamique collaborative engagée, en amont de l'ouverture de la Maison de santé. Une vigilance pour les personnes en situation de souffrance psychique est par ailleurs relevée, et une réflexion sur un lieu d'écoute avec l'Hôpital Saint-Jacques est en cours à Saint-Herblain.

4. Médiation sanitaire (problème de compréhension, maîtrise de la langue et du système de santé...) : des propositions ont été faites par les collectivités pour favoriser l'accès de la Maison de santé au plus grand nombre, notamment par l'appui sur les ressources associatives du quartier ou encore la présence d'un agent du CCAS. La présence de la CARSAT (service social) et du CLIC, bimestrielle par exemple, est également à interroger. Enfin, des expérimentations en interprétariat sont une perspective à explorer.

5. Implication des usagers et des habitants dans les instances de pilotage de la Maison de santé : les collectivités reconnaissent l'importance de cette recommandation, mais il a semblé difficile de travailler plus avant sur cette question très en amont de l'ouverture de la Maison de santé. Des rencontres avec les professionnels de santé libéraux à l'origine du projet pourront cependant être organisées pour déjà en premier lieu favoriser l'interconnaissance. Les habitants et acteurs ayant participé à la co-construction du projet seront également associés aux futures phases clés de la conception de l'équipement. Quels que soient la forme et le niveau de mobilisation, les usagers seront bien associés à sa gouvernance.

6. Développement d'actions sous l'égide de la Maison de santé favorisant le lien social : des instances existent, qui permettent de repérer les initiatives émergentes ou manquantes. Intégrer un projet nouveau sera donc facilité. L'équipe de quartier est à même également d'accompagner les initiatives.

7. Conduite régulière de diagnostics en marchant « santé/ bien-être » sur le quartier, portés par la Maison de santé, associant des habitants : il s'agit d'une recommandation importante, intégrer une dimension santé dans les diagnostics en marchant (qui se réalisent déjà) permettra de travailler très concrètement sur la notion d'urbanisme favorable à la santé.

Axes de travail	Échéances
Accompagnement d'actions de prévention initiées par des habitants en lien avec le Réseau local de santé, en favorisant l'interconnaissance entre tous les acteurs du projet	À partir de septembre 2017
Intégration des recommandations dans les études sur l'équipement (conception et usages)	2017 - 2019
Intégration des recommandations dans les études sur l'environnement de la Maison de santé	2018 et 2019
Association des habitants et acteurs ayant participé à la co-construction du projet aux futures phases clés de la conception de l'équipement	Jusqu'à l'ouverture de l'équipement

Les élues pilotes de la démarche,

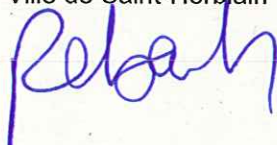
Marie-Annick Benâtre
Adjointe à la santé, précarité,
et grande pauvreté
Ville de Nantes



Abbassia Hakem
Adjointe de quartier
Bellevue - Chantenay - Sainte-Anne
Ville de Nantes



Farida Rebouh
Adjointe aux solidarités et affaires sociales
Ville de Saint-Herblain



CONTACTS

Direction santé publique Ville de Nantes
02 40 41 90 28
fabrice.guyard@mairie-nantes.fr